

SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

Pour l'amélioration des races de chiens en France

*Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
Reconnue d'Utilité Publique*

COMMISSION NATIONALE D'EDUCATION ET D'ACTIVITES CYNOPHILES

P.V. de la réunion du 22 et 23 janvier 2011 des Juges à la S.C.C.

REUNION DES JUGES JANVIER 2011

Présents : Alexandre BALZER – Béatrice BETBEDER – Jacky BLANC – Philippe BOUDEVILLE – Linda BOURASSE – Nicolas BOYER – Francis CHEVAKIER – Pascale CREPEL – Guy DESHAIES – Jean-Luc DESSAUX – Dominique DREYER – Annie DUCHEMIN – Roger DUPONT – Michel DURIEUX – André ERDOS – Serge FELIX – Patrick FOURCOT – Hélène FOURCOT – Jean-Pierre GARCIA – Michèle GARCIA – Patrick GARCON – Jean-Luc GENOT – Gérard GERY – Denis GORGE – Christian GUILLEMARD – Marie-Thérèse GUILLEMARD – Evelyne GUILLEMARD – Pascal HELLENBRAND – Christian JARLES – Philippe JEANCLAUDE – Mariannic JOURDEN – Stève MEDAEUR – Corinne MEDAEUR – Daniel MEYRIEUX – Caroline MICHEAU – Roger MOREAU – Jean-Claude NAVARRET – Alain NICAISE – Catherine OBEUF – Michel PERRAIN – Jean-Paul PETITDIDIER – Mireille POUPARD – David POWELL – Serge RAFIN – René RAUWEL – Gilles SENTOST – Annie TARDY – Mélanie THEAULT – Didier TIMMERMANS – Jean-Pierre TOURRES – Michel VANIER – Jacqueline VASSEROT – Guy VAUZELLE – Alain VELAY – Dominique VIDALE – Guillaume DUBLANCHE – Gilles AYMARD – Patrick DALLIERE – Yannick TOINEN – Dominique FAVRE – Florence GRASSWILL – Suzie FELIX – Gérard BELFAN – Christophe MAHOUDEAU – Jean-Claude BERGEVIN – Nadège DELATTRE – Jérôme PUIG – Roger LALLEMAND – Jean ROUL – Jean-Luc RICOUX – Nicolas RENAUD – Daniel HESSENAEUR – Corinne METRO.

9 heures 15 : Ouverture de la réunion par Jean-Paul PETITDIDIER :

Bienvenue à notre réunion des Juges de la SCC officiant dans les disciplines gérées par la C.N.E.A.C. et merci pour votre présence et votre fidélité à notre cynophilie. Comme nous sommes toujours en janvier, permettez moi de réitérer, au nom de la Commission et de la SCC, nos meilleurs vœux pour 2011.

Absente excusée Jacqueline MERCHIE.

Cette réunion des Juges que nous organisons désormais tous les deux ans doit nous permettre de faire une rétrospective sur les deux années passées et d'aborder ensemble le futur avec sérénité et en pleine conscience de ce que représente l'activité et la responsabilité d'un Juge.

C'est l'occasion pour nous de vous faire part des problèmes rencontrés en jugement, d'évoquer avec vous les solutions à mettre en œuvre et de répondre aux questions que vous serez à même de nous poser.

Avant de vous donner la parole je voudrais soulever certains problèmes récurrents :

Rappel :

Vous êtes Juges de la Société Centrale Canine. A ce titre vous devez juger selon les règlements approuvés par de la SCC et selon l'esprit qui a guidé la création de ces règlements.

Sur le terrain vous représentez la cynophilie française, soyez en digne et faites lui honneur.

N'oubliez pas que vous êtes «co-responsable» avec l'organisateur du bon déroulement du Concours que vous avez accepté de juger.

A la remise des prix évitez les critiques sur la SCC ou la CNEAC, cela nous est immédiatement rapporté voir amplifié. Cela va à l'encontre du règlement des Juges qui demande que vous adoptiez une attitude digne lorsque vous représentez la SCC. La Commission des Juges pourrait demander à ces Juges maladroits ou provocateurs de s'expliquer et la CNEAC ne les défendra pas.

C'est également le cas des Juges qui se répandent sur des sites Internets en dépit de leur devoir de réserve.

Uniformité des jugements :

Nous avons bien souvent des appels d'agilitistes nous signalant certaines dérives et surtout un manque de cohésion dans les jugements. (Jugement des éliminés et des SAS d'entrées).

Ce manque de cohésion et les interprétations fantaisistes de nos règlements déconcertent fortement les concurrents et c'est ce qui nous est le plus reproché.

N'oubliez pas que pour être respecté il faut être respectable. Je vous demande donc de veiller à tout moment à être digne de la confiance qui vous a été accordée.

- Fantaisie dans les parcours :

Il nous est malheureusement signalées certaines fantaisies dans le tracé des parcours, fantaisies la plupart du temps hors règlement. Ces manquements sont inacceptables et indignes d'un bon Juge et nous souhaitons à l'avenir ne plus avoir ce genre de réclamations. Dans le cas contraire, nous demanderons aux Juges concernés de venir s'expliquer.

- Rapports de jugements :

Serge RAFIN a quelques difficultés avec certains Juges pour récupérer les rapports de jugements. Je vous rappelle que cela fait partie des devoirs d'un Juge et qu'en cas d'accident notre Assureur réclame le rapport du Juge sur lequel doit figurer les conditions du sinistre. Pas de rapport = pas de prise en charge.

Nous avons eu le cas avec Wilfrid LEFEBVRE ou Serge RAFIN me signalait ne pas pouvoir, malgré plusieurs rappels, récupérer régulièrement ses rapports et ce depuis plus de deux ans. Nous avons alors, pour la première fois, demandé à la Commission des Juges de la SCC de mettre fin au stage de ce Juge. Il ne s'agit pas d'une sanction, mais simplement de notre volonté de ne plus travailler avec une personne qui ne respecte pas ses devoirs et ses engagements.

Heureusement toutes ces dérives ne concernent que quelques Juges mais qui malheureusement jettent un discrédit sur l'ensemble de la corporation. J'ose espérer qu'une prise de conscience et le sens des responsabilités va éviter, à l'avenir, ces manquements.

Jugements 2010

Les statistiques de jugement des concours d'Agility 2010 font ressortir :

Une augmentation sensible du nombre de passage.

Un maintien à + de 30% des éliminés

Une amélioration des dépassements de temps

Un dépassement des % moyens.

- Brevets en augmentation

Merci à vous pour votre profond engagement et la qualité de vos prestations qui font honneur à notre cynophilie. Continuez à servir nos disciplines dans la rigueur de nos règlements et le respect de nos valeurs.

Merci de votre attention.

GROUPE DE TRAVAIL JUGES :

Responsable : Serge RAFIN.

2010 aura vu approximativement **830 manifestations canines** liées aux activités de la CNEAC.

A l'issue de ces manifestations, **844 rapports de jugement** sont parvenus au coordinateur des juges au 31 Décembre 2010.

Pour info, la transmission de ces rapports se répartit comme suit :

- **773 rapports d'Agility** pour 24 Régions organisatrices de Concours
- **27 rapports d'Obérythmée** pour 12 Régions organisatrices.
- **38 rapports de Flyball** pour 13 Régions organisatrices
- **6 rapports de Cani-cross** pour 3 Régions organisatrices..

Nous avons eu en 2010 :

- En Agility :70 juges sur les 73 qui ont officié en concours
- En Flyball :15 juges sur les 22
- En Obérythmée :12 Juges sur les 18
- En Cross canin : 5 Juges sur les 20

Tout ceci pour remercier les collègues juges qui, après chaque concours, s'empressent de faire leur rapport de jugement, comme prévu par l'article 23 du règlement des Juges de la Société Centrale Canine, et de le transmettre au secrétariat de la CNEAC en mettant en copie le coordinateur des juges qui étudie et répertorie chacun des rapports.

Pour ceux qui n'ont pas pris cette « bonne » habitude, il faut savoir que, mis à part le coté réglementaire, ces rapports nous apportent des éléments sur le déroulement du concours et peuvent, si cela semble nécessaire, permettre d'améliorer les conditions d'organisation d'un concours ou d'apporter des modifications aux règlements existants. Ces rapports nous permettent également de faire un double contrôle sur l'attribution des « Brevets » et autres « Pass » si besoin était.

D'ailleurs bon nombre d'entre vous ont compris le bien-fondé de ces rapports puisque **564 des rapports reçus contiennent des observations relatives au déroulement du concours** qu'ils ont jugé, mais aussi aux problèmes rencontrés ou encore aux aménagements à apporter.

Je vais vous relater les réflexions qui sont le plus souvent évoquées sur ces rapports.

- **zones d'évolutions glissantes, dangereuses pour le chien ou les conducteurs.** Cette situation étant liée au fait de l'utilisation de la moquette dans les salles ou lors d'un parcours établi sur un sol cimenté et lisse. (Cas souvent trouvé dans les halls d'exposition ou dans les salles de sports ayant un revêtement peint). Il existe aussi des problèmes liés aux trous dans le terrain, verre cassé, surface des terrains déformées et support agressif (graviers)

L'état de la zone dévolution est primordial au bon déroulement des épreuves.

- **non-conformité des obstacles** tels que slalom, passerelle et balançoire. S'il est vrai que ces obstacles deviendront très vite obsolètes, ils ne sont pas aujourd'hui non-conformes au règlement. Cette obligation entrera en vigueur en Janvier 2012. Et si l'écartement des piquets du slalom n'est pas à 60 centimètres ou si la largeur de la passerelle ou de la balançoire n'est pas de 30 centimètres, faites en part au Président du Club organisateur en lui spécifiant que cette règle va entrer en vigueur très rapidement.
- **Soustraction d'obstacles, adaptation des vitesses d'évolution, révision du tracé du parcours dues aux conditions météorologiques.** Il est évident qu'en cas

d'intempéries les épreuves doivent rester conviviales et qu'il faudra surement adapter les parcours aux conditions du moment.

- **Contrôle vétérinaire assidu**, ne permettant pas de commencer les épreuves selon le planning établi. Il semblerait que les vétérinaires suivent les directives qui leur sont données par les Services Vétérinaires Départementaux. Il paraît donc nécessaire d'établir la discussion avec le vétérinaire contrôlant les chiens et d'essayer de trouver la solution la moins pénalisante et pour l'un et pour l'autre.
- **Différents avec le personnel de terrain** (secrétaire ou chronométreurs incompetents) ou avec les organisateurs (accueil inexistant, pas de restauration la veille du concours, exigences sur le déroulement du concours).
- **Les règles concernant l'accueil du juge** sont clairement établies. Il nous faut, en cas de malveillance, expliquer les conditions liées à la réception du juge et à ses rôles et compétences sur le concours.
- **Le respect de l'environnement** : éviter les souillures de toutes sortes à la périphérie des terrains. - Déjections animal - sacs ramasse-crottes laissés sur place - matières diverses (sacs plastiques, bouteilles vides, sacs poubelle non emportés à la fin de la manifestation).
- **notifications à préciser sur les rapports suite à des jugements spécifiques.** Jugements de Sélectifs et de Finales, jugement d'un concours à deux, voire trois juges et partage des épreuves.
Ces renseignements sont profitables et permettent de connaître les épreuves jugées par chacun.
- **Accidents ou incidents** (tant matériel que liés aux chiens ou aux conducteurs) **survenus lors du concours** ainsi que les problèmes informatiques ou de sonorisation. Ces remarques sont particulièrement utiles quand les situations en cause ne nécessitent pas l'élaboration d'un compte-rendu plus détaillé.
-
- **Présence de concurrents « Handi »** Des directives ont été données dans ce sens afin que les vitesses d'évolution des concurrents « handi » soient réduites et adaptées au type de handicap. En attendant la nouvelle version de « Progagil » chaque juge remplira manuellement une feuille de résultats spécifique qu'il remettra au concurrent concerné en plus de la feuille de résultats Progagil.
-
- **Epreuves d'animation en complément des épreuves du concours.** Si celles-ci apportent plus de détente et de convivialité lors des concours, (où il est possible de faire ce type d'épreuves), elles resteront toujours conformes aux règles et à l'esprit de l'Agility.

La **formation des juges** a permis de voir quatre candidats juges nommés « Juges stagiaires » par la SCC **en 2010**, à savoir :

- Jacky BLANC en Gironde
- Gérard GERY en région Rhône-Alpes
- Michel PERAIN en région Bretagne
- Philippe BOUDEVILLE en région Nord

Et **pour 2011**, actuellement **deux juges ont été nommés** :

- Mélanie THEAULT de la région Pays de Loire
- Eric COURANT de la région Quercy Rouergue.
- Un cinquième candidat avait passé l'examen à la SCC et avait effectué les cinq

assessorats prévus. Malheureusement, le sort a voulu que Gérard NIZET nous quitte pour toujours et qu'il ne puisse accéder à la fonction de juge d'Agility qu'il espérait fortement et qu'il aurait bien mérité.

- Deux autres élèves-juge pourront être éventuellement nommés en cours d'année s'ils ont terminé leur cursus.

Je remercie le Club canin « Bourges Canis Agility » et la municipalité de Bourges qui mettent à disposition des stagiaires des locaux et les terrains nécessaires aux sessions théoriques de la formation.

Merci aux trois clubs qui ont apporté leur contribution à cette formation 2010 en donnant la possibilité aux futurs juges de se préparer à leurs fonctions prochaines. Je cite : « Cholet Education Canine », « Club Canin du Forez - Montrond Les Bains » et « Club d'Education Canine Les Rantanplan 03 - Vichy »

Merci également aux clubs qui acceptent de recevoir les élèves-juge en assessorat sur leur concours. Leur implication dans les assessorats est importante et nécessaire. Il s'agit là d'une phase primordiale de la formation de juge.

- **Qualification** : juges qualifiés supplémentaires en 2011 : Béatrice BETBEDER, Michèle GARCIA et Jean-Luc RICOUX pour l'Agility.
 - Jean-Pierre TOURRES et Evelyne GUILLEMARD pour le Flyball

Pour 2011, une seule demande de formation de juge aurait pu être prise en considération sur les trois propositions qui ont été adressées à la CNEAC. Cette situation fait qu'il n'y aura pas de formation de juge d'Agility en 2011.

Je voudrais remercier les juges, officiant dans chacune des disciplines liées aux activités de la CNEAC. Même si pour beaucoup d'entre eux, leur présence sur les rings d'évolution et les jugements qu'ils y pratiquent font partie de leurs plaisirs dominicaux ; leur dévouement et leur disponibilité auprès des clubs sont des modèles d'exemplarité.

Je remercie les juges qui m'apportent, tout au long de l'année, leur collaboration et leur soutien. Nous nous efforçons, chacun dans la discipline qui nous incombe, de faire que celle-ci progresse et évolue avec l'esprit dans lequel elle a été créée : se faire plaisir avec nos chiens.

- PROBLEMES MATERIELS

Selon les rapports de jugement que j'ai reçu, j'ai repris les principaux éléments mentionnés par les collègues.

- = **Accueil des juges** : Bien que ces situations soient très limitées par leur nombre, il paraît important que le juge ne soit plus confronté à :
 - l'absence du repas du soir la veille du concours
 - l'absence du repas du dimanche soir pour le juge ne partant que le lundi matin (prétexte souvent évoqué par les organisateurs étant le rangement du matériel)
 - réception plus ou moins conviviale au cours du week-end (boissons en cours de journée)
- **Etat du terrain** : Il semble primordial de vérifier la partie de terrain réservée à la zone d'évolution et ses abords.
 - Il faut impérativement s'assurer de la sécurité des chiens et des concurrents.
 - Les remarques sur le sujet sont liées à des trous (tant sur des terrains herbeux que sur des zones bitumées), du verre cassé ou des surfaces très déformées ou très agressives (graviers coupants)

- **Mise à disposition de tous les agrès prévus par le cahier des charges** : Ces obstacles devraient être disponibles sur chaque concours.

- Lors de l'établissement de la feuille de préparation de concours, bien notifier les agrès mis à la disposition du juge. Celui-ci établit ses dessins de parcours suivant les obstacles mis à sa disposition.

- **Difficultés avec le personnel de terrain** : Cette année, plusieurs juges ont signifié dans leur rapport, avoir changé des personnes occupant un poste sur le terrain (secrétaire, commissaire, et autre) pour des comportements tout à fait contraires au bon déroulement du concours.

- Il est très important que les personnes, mises à disposition du juge sur le terrain, respectent les directives de ce dernier et tiennent le rôle qui leur est imparti selon les instructions qui leur ont été données.

- **Elimination d'un concurrent pour « mauvais comportement »** envers son chien, envers le juge ou encore envers les organisateurs.

- Cela devient trop fréquent, il faut impérativement prévenir les concurrents trop « fougueux » du risque qu'ils encourent avec de telles réactions.

- **Vérifier la conformité du matériel** :

- Hauteur de saut (principalement le mur)
- Possibilité de mettre deux barres, notamment en catégorie A
- Revoir l'antidérapant sur la table et les obstacles à zones.
- revoir la longueur des pieds de support du pneu afin d'assurer sa stabilité.
- On signale également de plus en plus souvent de « trous » dans les toiles des tunnels, qu'ils soient souples ou rigides.
- **Respecter les hauteurs de saut.** Un certain nombre d'obstacles (mur et haies) ont des hauteurs qui ne correspondent pas au règlement.
- Il reste encore quelques haies avec des supports de barres fixes. Nous approchons de 2012 et à cette date tous les obstacles devront être conformes au règlement.
- Un certain nombre de soucis avec les antidérapants de la table et des obstacles à zones. Beaucoup de chiens tombent de ces agrès et risquent de se blesser, du fait que l'antidérapant n'assure pas son rôle.
- La longueur des pieds supportant le pneu n'est pas toujours respectée. Le manque de stabilité de cet obstacle peut être dangereux pour le chien.

= **Les Finales 2011 – Les juges pressentis** :

* Championnat de France : Rolf GRABER (Suisse), David POWELL,
Guy DESHAIES et Dominique DREYER

* Finale du Grand Prix de France de La SCC : Roger MOREAU, Pascale
CRESPÉL, André ESDOS et Patrick GARCON

* Finale du Trophée par Equipe : Christian JARLES, Linda BOURASSE, René
RAUWEL et Jean ROUL

* Championnat de France des Jeunes Conducteurs : Jean-Claude NAVARRET

* Championnat du Monde : David POWELL.

GROUPE DE TRAVAIL AGILITY :

Responsable : Jean-Luc GENOT.

Présentation du groupe de travail

Avec l'intégration de Nathalie Butteux pour ce qui concerne la compétition de haut niveau en remplacement de Sylvain Jacquemin.

Après deux années, cette nouvelle rencontre entre juges, démontre une fois encore la nécessité d'échanger. Un regret pourtant, le peu de questions revenues, suite au courriel de Serge Rafin, pour le travail préparatoire. Il n'empêche que dans l'ensemble le « questions/réponses » fût riche malgré le côté dissipé de certains membres de l'auditoire. Nous avons souhaité la bienvenue aux juges nouvellement Promus et leur disons qu'ils peuvent compter sur la sagesse des plus anciens pour les guider comme l'ont fait nos pairs en leur temps.

Petit tour d'horizon sur l'activité dans les régions en soulignant le manque de communication et d'échange.

Finale des jeunes conducteurs

La finale des jeunes conducteurs aura lieu à Ville sous Anjou en 2011. Le reste sans changement par rapport au calendrier présenté à la réunion des CTRs.

European Open 2011

Le communiqué est à paraître prochainement sur le site.

OPEN + et JUMPING +

Semble compris par l'ensemble des juges puisque pas de question concernant ces épreuves ouvertes. Un premier concours officiel incluant ces épreuves, ayant eu lieu la semaine précédente, le juge présent confirme l'engouement des agilitistes pour celles-ci. Une petite mise en garde pourtant concerne les inscriptions. Il est évident que l'apport technique sur ce type de parcours ne peut correspondre à l'ensemble des agilitistes. Il est indéniable que le rôle du moniteur Agility est de conseiller les agilitistes de son club et de les orienter sur les épreuves classiques ou « Plus » en fonction de leur niveau.

Stage MAG1

Le volume horaire de l'intervention vétérinaire passe à deux heures. Une réactualisation partielle est en cours.

Stage MAG2

Il n'y a plus d'intervention vétérinaire

Un plus gros volume horaire est consenti aux techniques.

Trophée par équipes

1- Partie inscription et feuille d'engagement. La précision suivante est à noter :

Le capitaine d'équipe s'engage à prévenir les présidents de club de ses coéquipiers afin de l'informer et d'obtenir son accord pour participer au Trophée.

2- Ordre de passage

Les femelles « en chaleurs » passent seules à la fin de l'épreuve.

Règlement

Questions ouvertes

1- Intervention de Corinne Métro sur le tracé des parcours et les modifications qui lui ont été demandées lors de la finale du Trophée par équipe, suite à une note précisant le placement des numéros est interdisant de fait les « OUT ».

Réponse

Nous venons de créer les épreuves « Open + et Jumping + » pour permettre aux agilitistes de progresser. Les « OUT » et autres techniques sont autorisées à l'exception de l'**Open et du jumping classique** ainsi que sur le **1^{er} degré**.

Mise en garde, **l'excès tue le progrès**. Il est important de garder à l'esprit qu'un parcours ne doit pas être rendu détestable par excès de technicité. Les parcours sont établis dans le respect du règlement avec le souci d'une trajectoire sans heurt pour le chien. Les paramètres restent à l'initiative du juge.

Nous rappelons que pour « le Trophée », cette finale voit la participation d'agilitistes de tous les niveaux.

La Table

Cette année, la FCI change son règlement qui est en vigueur depuis 2007. Des propositions émanent de tous les pays membres de celle-ci. Suite aux modifications qui seront retenues et aux applications éventuelles dans notre règlement national, la France éditera son règlement national applicable au 1^{er} janvier 2012. Afin de discuter de ce futur règlement, les juges présents à la réunion demandent une seconde réunion qui aura lieu la veille du championnat de France à CIBEINS le vendredi à 14h00.

Le pneu ouvert

On commence à le trouver dans certain concours. Il est souligné par des membres présents que pour ouvrir le pneu, le chien doit « rentrer » très fort dedans.

Le jugement de cet obstacle sera précisé, par la même occasion, par le groupe de travail.

A ce jour, tout pneu s'ouvrant au contact du chien est sanctionné d'une faute.

Section Compétition Agility (SCA)

Création d'un bureau d'étude au sein du groupe de travail pour promouvoir la compétition de haut niveau. Les projets et propositions sont en cours de rédaction et seront proposés à la commission lors de sa prochaine réunion.

N'ayant plus de questions, le groupe de travail remercie les juges présents pour leur participation fructueuse et constructive.

EQUIPE DE FRANCE

Intervenant : Olivier ADYNS :

La Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles (CNEAC) m'a reconduit dans mes fonctions de Sélectionneur et Capitaine de l'Equipe de France Agility pour l'année 2011. Je tiens à la remercier pour cette confiance à nouveau renouvelée.

Remerciements:

- Jean Paul PETITDIDIER
- CNEAC et GTA
- Juges et CTR
- Consultants
- Toutes les personnes qui apportent leur aide directement et indirectement

Mention spéciale pour nos supporters fidèles, avec une pensée particulière pour le plus fervent d'entre eux :

Notre cher ami Gégé

Rétrospective des 3 premières années :

L'année 2008 a été une année PREPARATOIRE, qui nous a permis de prendre en mains nos fonctions et décider de nos plans d'actions, ainsi que faire l'état des lieux des forces françaises par rapport à un niveau mondial qui n'avait cessé d'augmenter.

Nous avons été immédiatement ravis avec de belles performances :

- European Open :

- 1er par équipe Large
- 1er en Small et 4ème en Médium par Equipe Small/Médium

- Championnat du Monde :

- Champion du Monde par Equipe en Médium.
- 4ème par équipe small
- 4ème par équipe Large
- 5ème individuel Large

L'année 2009 a été l'année du TRAVAIL, qui nous a permis de combler les lacunes relevées l'année précédente et retrouver un niveau mondial. Mais malgré un gros niveau technique fourni, aucun podium n'est venu récompenser l'investissement de chacun.

- European Open :

- 3ème par équipe Large

- Championnat du monde :

- 4ème par équipe Small
- 4ème par équipe Large
- 12ème et 14ème individuel Large (sans faute)

L'année 2010 a été l'année du PERFECTIONNEMENT, avec une optimisation du travail technique acquis l'année précédente et un renforcement du travail mental. Nous n'étions pas loin, dans la plupart des épreuves, de monter sur le podium, mais le sort en a voulu autrement, excepté pour l'Equipe Médium qui est venue arrachée une troisième place au prix d'une remontée incroyable.

- Européen Open:

- 2ème en individuel Small
- 1er en individuel Médium

- Championnat du monde:

- 3ème par équipe Médium
- 4ème par équipe Small
- 9ème individuel Large (sans faute)

BILAN :

Equipe de France présente dans toutes les épreuves au plus haut niveau sur 32 nations.

Même si ses qualités techniques sont reconnues, on constate qu'il est aujourd'hui de plus en plus difficile de monter sur les podiums tant le niveau international est élevé.

Il faut continuer à travailler dur sur le terrain pour être compétitif face aux nations qui proposent des équipes qui se professionnalisent.

2011 LIEVIN :

Pour l'année 2011, nous mettrons tout notre cœur et toute notre énergie pour qu'elle soit l'année de la CONSECRATION pour cette Equipe de France qui a été très méritante jusqu'à présent, mais qui a manqué terriblement de chance.

Alors, remettons-nous très vite au travail...

Nous remercions d'avoir invité au championnat de France, les 2 juges officiels du championnat du monde et accepté que l'équipe de France puisse évoluer sur tous les parcours du championnat et de démonstration, toujours dans un but de travail et non de privilège.

Nous remercions également David POWELL d'avoir accepté de participer au premier stage de pré-sélection afin que l'équipe de France puisse évoluer sur ses parcours, comme d'autres nations, qui l'ont invité, pourront le faire.

LE PLANNING :

Les détectations régionales organisées par les consultants régionaux avec la présence d'un juge SCC:

Nouveauté 2011 : il n'y aura pas de pré-sélection élargie, comme les trois premières années. L'expérience acquise et le niveau technique demandé nous amènent à être encore plus exigeants dès les premières détectations.

Deux stages de présélections (environ 25 équipes) :

* 2 et 3 Avril 2011

* 28 et 29 Mai 2011

Les lieux seront communiqués ultérieurement.

L'annonce de la sélection définitive sera faite dans la semaine suivant le deuxième stage.

Présentation officielle de l'EQUIPE DE FRANCE lors du CHAMPIONNAT DE FRANCE des 11 et 12 Juin 2011 avec participation aux épreuves du Championnat de France 3ème Degré et aux épreuves de démonstration qui seront mises en place par les 2 Juges officiants au championnat du monde.

Participation à l'EUROPEAN OPEN en Juillet 2011

Deux ou trois stages de préparation :

13 et 14 août 2011 (Concours en Suisse avec d'autres équipes internationales)

10 et 11 septembre 2011

24 et 25 septembre 2011

SECTION AGILITY COMPETITION : En cours de finalisation avec le GTA

Au niveau national:

- Promouvoir le 3ème degré qui constitue le haut niveau français, non pas pour pousser l'agility vers l'élitisme mais pour donner à ceux qui le désirent la possibilité de progresser et s'améliorer.

- Faire progresser des équipes pour constituer un vivier pour les futures équipes de France, afin d'en assurer la relève et la pérennité.

Au niveau international:

- Donner à l'équipe de France les moyens de travailler pour reprendre sa place de leader au tableau des médailles

GROUPE DE TRAVAIL OBERYTHMEE :

Responsable Annie DUCHEMIN.

Samedi 21 janvier 2011 : rétrospective de la Discipline Obérythmée (voir rapport C.T.R. des 7, 8, 9, janvier)

Dimanche 22 Janvier 2011

2nd Championnat du Monde FCI Oberythmée Villepinte 2011-01-24

1 - Les Juges : un Juge Français et 2 Juges Etrangers membres d'un pays affilié à la FCI.

France : Michèle GARCIA Juge principal pour les 3 jours

Danemark : Emmy Marie SIMONSEN

Belgique : Dawn HILL

2 - Un lien : vers un site via la SCC et la CNEAC permettra d'avoir toutes les informations en temps réel le site du championnat du monde d'Obérythmée, est en construction mais venez y de temps en temps pour découvrir les infos <http://htmfreestylewc2011.jimdo.com/>

3 - Programme

Jeudi 7 juillet :

Accueil et Entraînement des équipes nationales des divers pays engagés.
15 minutes par discipline (free et HTM) pour les 3 concurrents + joker

Vendredi 8 juillet : Championnat par Equipe et qualification pour la finale individuelle en HTM

Samedi 9 juillet : Championnat par Equipe et qualification individuelle en Freestyle

Dimanche 10 juillet :

Finale individuelle HTM et Freestyle

4 - Equipe de France

La sélection de l'Equipe de France sera connue au plus tard le 15 mai 2011.

Nous profiterons des concours en salle de Troyes le 6 mars et Compiègne le 3 avril et des stages les 3 et 4 Mars et 28 et 29 mai.

Ce délai permet aux équipes en niveau Intermédiaire de pouvoir passer en Niveau Avancé et faire au minimum un concours pour postuler.

Pour cela envoyer un Email d'intention de postuler très rapidement a annieduchemin77@gmail.com

Nous disposons de 3 places en Freestyle et 3 en HTM + un remplaçant dans chaque catégorie, les chiens doivent avoir 18 mois au jour de la compétition, voir règlement.

Prise en charge a hauteur de 100 pour cent des frais réels en France, sur présentation des justificatifs si le compétiteur au classement individuel obtient la première place sur le podium, 50 pour cent pour la seconde place et 30 pour cent pour la troisième place ; (Cela ne s'applique pas au classement par équipes en Free ou HTM .)

Pour conclure l'intervention, des vidéos ont été passées montrant différents équipes pratiquant la discipline avec terre neuve, chihuahua, berger australien, laekenois, berger belge , border collie . Tous en osmose avec leur maitre.

La vidéo de notre Champion du Monde Thierry Thomas et Ubac a été particulièrement appréciée.

Le règlement pour le Championnat du Monde :

Championnat du Monde FCI de Freestyle et Heelwork To Music.

Date : 7 au 10 juillet 2010

Lieu : Parc des expositions Villepinte Paris France

Au sein du World Dog Show hall 5a

La Société centrale canine vous invite pour le deuxième Championnat du Monde Officiel de la FCI en Freestyle et Heelwork To Music les 8, 9 et 10 juillet 2011 à Paris au parc des expositions de Villepinte, France. Il aura lieu dans le cadre du Championnat du Monde de Standard 2011 (World Dog Show).

Équipe Nationale :

Chaque pays participant peut inscrire une équipe nationale constituée par 3 conducteurs en Heelwork To Music et 3 conducteurs en Freestyle.

Les chiens avec un pedigree reconnu par la FCI peuvent participer aux deux épreuves.

Chaque équipe peut avoir dans chaque discipline un remplaçant. Le remplaçant peut concourir uniquement s'il y a une défection dans l'équipe. Son inscription doit être faite au plus tard lors du briefing du matin qui précède la compétition.

Si un pays inscrit moins de 3 compétiteurs dans une discipline, ils peuvent malgré tout concourir pour une place dans la finale individuelle.

Il y a une compétition par équipe et une compétition individuelle où peuvent participer les concurrents de chaque pays faisant partie de la FCI.

Les engagements seront envoyés par la Société Canine Nationale de chaque pays.

Programme :

Vendredi 8 juillet 2011 :

Championnat en équipe et qualification pour la finale individuelle en Heelwork To Music.

Le compétiteur présente sa routine et est jugé. Le résultat obtenu compte pour le Championnat en équipe et ce même résultat sert de qualificatif pour la finale individuelle.

Samedi 9 juillet 2011 :

Championnat en équipe et qualification pour la finale individuelle en Freestyle.

Le compétiteur présente sa routine il est jugé. Le résultat obtenu compte pour le Championnat en équipe et ce même résultat sert de qualificatif pour la finale individuelle.

Dimanche 10 juillet 2011 :

Finale individuelle en HTM et Freestyle.

Les 10 meilleures dans chaque discipline sont qualifiés pour la finale individuelle. (10 HTM et 10 Freestyle).

Le titre de Champion du monde :

Le titre de champion du monde de HTM en équipe sera attribué à l'équipe nationale ayant obtenu le meilleur pointage lors du passage le vendredi 8 juillet 2011.

Le titre de champion du monde de Freestyle en équipe sera attribué à l'équipe nationale ayant obtenu le meilleur pointage lors du passage le samedi 9 juillet 2011.

Le titre de champion du Monde de HTM en individuel sera attribué au compétiteur ayant obtenu le meilleur cumul de la manche qualificative du vendredi et de la finale du dimanche.

Le titre de champion du Monde de Freestyle en individuel sera attribué au compétiteur ayant obtenu le meilleur cumul de la manche qualificative du samedi et de la finale du dimanche.

Les 3 meilleures équipes et les 3 meilleurs individuels dans chaque discipline seront récompensés.

Surface de compétition :

La compétition aura lieu en intérieure, sur moquette dans un ring de l'exposition.

La taille de la piste et l'emplacement exact de la table de jugement seront connus au plus tard 2 mois avant le Championnat.

Juges :

Juge principale pour les 3 jours :

Juges pour le Vendredi et le Samedi :

Juges pour la finale du Dimanche :

Ils seront annoncés au plus tard 2 mois avant le Championnat.

Règlement :

La compétition sera jugée selon le règlement approuvé par le comité général de la FCI

Lieu :

Parc des expositions Villepinte

PARIS - France

Engagements :

MEDAUER Corinne

9 rue Neuve

67470 Seltz

France

E-mail : vulcor67@gmail.com

Clôture des engagements : 15 mai 2011.

Frais d'inscription par chien avant le 31.03.2011 : 32€- Euros

Frais d'inscription par chien entre le 01.04.2011 et le 15.05.2011 : 38€- Euros

Compte à créditer à l'ordre de SCC – CNEAC

Titulaire : CENT CANINE POUR L'AMELIORATOIN DES RACES DE CHIEN EN France

N° IBAN : FR 56 3000 2048 3900 0006 2520 Y74

REGLEMENT :

Généralités :

Tous les chiens doivent être enregistrés dans une société canine nationale affiliée à la FCI (ou celles ayant une relation proche : AKC, CKC et The KC)

Tous les chiens sont sous la responsabilité de leur conducteur. L'organisateur ne peut être mis en cause pour les dégâts causés par le chien ou le conducteur.

Le chien doit respecter les règlements sanitaires en vigueur en France

COUPE DES OREILLES :

Conformément à l'article R.214-21 du Code Rural (Modifié par Décret n°2009-1768 du 30 décembre 2009 - art. 1), "les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites.

La présentation lors d'une exposition ou de toute autre manifestation consacrée à des animaux de compagnie, d'animaux ayant subi une intervention chirurgicale en méconnaissance des dispositions de l'alinéa précédent est interdite.

Les dispositions du présent article ne s'opposent pas à la présentation, lors des manifestations ou expositions visées à l'alinéa précédent, par des ressortissants d'Etats où l'otectomie est autorisée d'animaux ayant légalement subi cette intervention.

Les chiens doivent avoir au moins 18 mois le jour de la compétition.

Sur la piste :

Aucun mouvement qui peut blesser le chien n'est autorisé.

Une fois que le chien a pénétré sur la piste, plus aucun entraînement n'est permis.

L'équipe est sous l'ordre des Juges de l'entrée à la sortie de piste. Toutes les demandes des Juges doivent être suivies.

Jugement :

La compétition sera notée par 3 Juges. 1 juge français et 2 juges étrangers membres d'un pays affilié à la FCI.

Les points accordés par les 3 Juges seront additionnés et divisés par 3.

Les décisions des Juges sont sans appels.

Un Juge est désigné Juge Principal. Ce Juge aura le dernier mot au cas d'un désaccord.

En cas d'égalité :

Heelwork To Music :

Si deux chiens obtiennent la même note, Ils seront départagés d'abord par la note obtenue en présentation. S'ils sont toujours à égalité par la note obtenue en degré de difficulté c'est le Juge principal qui prend la décision.

Freestyle :

Si deux chiens obtiennent la même note, Ils seront départagés d'abord par la note obtenue en musique et interprétation. S'ils sont toujours à égalité par la note obtenue en présentation c'est le Juge principal qui prend la décision.

Règles de compétition :

La dimension de la piste et le jury seront communiqués deux mois avant la compétition. Avant de commencer sa routine, le compétiteur doit saluer les Juges. Le chien pendant ce temps peut effectuer une figure rapidement qui ne doit pas excéder quelques secondes. Le chien n'est pas autorisé à porter un costume. Un collier décoratif est autorisé. Si vous avez un doute poser la question au briefing du matin. Le chien doit être sans laisse sur la piste. Aucune nourriture ou jouet ne sont autorisés sur la piste.

Accessoires :

Des accessoires peuvent être utilisés s'ils sont en adéquation avec la musique ou incorporé dans la routine. Le compétiteur peut avoir une aide pour la mise en place des accessoires.

Femelles en chaleurs :

Les femelles en chaleurs peuvent participer à la compétition. Elles seront tenues à l'écart de la piste jusqu'à la fin de toutes les routines. Elles participeront à la fin de la compétition. Les femelles en chaleurs doivent être signalées aux organisateurs ou au plus tard au briefing du matin.

La Musique :

Pour éviter les erreurs et les malentendus concernant la musique, les règles suivantes sont impératives :

- Les CD sont à remettre aux organisateurs la veille du premier jour.
- L'horaire de remise des CD sera annoncé au moins deux mois avant la compétition.
- Le compétiteur doit remettre un CD contenant uniquement la version de la musique de la routine.
- Le compétiteur doit fournir un CD original en cas d'erreur sur son premier CD.
- Si un compétiteur concourt en HTM et en Freestyle il doit fournir un CD pour chaque routine.
- Si un compétiteur concourt avec plusieurs chiens il doit fournir un CD pour chaque chien, chaque classe et chaque routine.
- Si la musique est plus longue que la routine, la musique sera arrêtée si le compétiteur signale CLAIEMENT la fin de sa routine.
- Si la musique se coupe durant la routine, le compétiteur peut finir sa routine.
- Pour des raisons de défaillance du CD ou du matériel. La routine sera reprise et les Juges reprendront leur notation à partir de la coupure.
- Si la musique se coupe durant la routine, le compétiteur peut décider d'arrêter sa routine. Il sera jugé sur la partie présentée.

Disqualification :

- Le chien est tenu en laisse sur le ring.
- Le conducteur amène de la nourriture ou un jouet sur la piste.
- Brutalité du conducteur envers son chien.
- Le chien s'oublie sur la piste.
- Le chien est hors de contrôle sur la piste.
- Le chien quitte la piste avant la fin de la routine.
- Si les règles du HTM ou du Freestyle ou les règles générales ne sont pas respectées.
- Incorrection envers le Juge

Actions entraînant une perte de point :

le chien qui aboie continuellement ou pendant une grande partie de la routine, ou si les aboiements dérangent la présentation de la routine.

En général les règles de la société centrale canine doivent être respectées.

Heelwork To Music :

Durée maximum de la routine 4 minutes.

Le HTM est comme son nom le suggère de la marche au pied. La routine doit être composée de 75% de marche au pied.

Le chien pendant toute la routine ne peut s'éloigner de plus de 2 mètres de son conducteur.

Heelwork : (marche au pied).

- En HTM, les positions suivantes sont considérées comme de la marche au pied :
- Le chien à son épaule droite parallèle à la jambe du conducteur.
- Le chien à son épaule gauche parallèle à la jambe gauche du conducteur.
- Le chien est entre les jambes du conducteur avec les épaules parallèles aux jambes du conducteur.
- Le chien est devant le conducteur avec son flanc contre le conducteur.
- Le chien est derrière le conducteur avec son flanc contre le conducteur.
- Ces positions doivent être parfaitement maintenues en mouvement. Le chien ne peut ni sauter, ni marcher en crabe pour maintenir sa position au côté du conducteur.
- Le chien doit être droit et parallèle au conducteur.
- Le chien ne doit jamais croiser les pattes durant la marche au pied sauf sur un mouvement de pas chassé.
- Le chien doit maintenir la même distance par rapport au conducteur pendant toutes les positions.
- Le chien doit avancer dans la même direction que le conducteur.
- Le chien doit suivre le choix des vitesses du conducteur.

Freestyle :

- Durée maximum de la routine 4 minutes.
- Aucune marche au pied (Heelwork) ou mouvements spécifiques ne sont requis pour une routine de freestyle. Tout de même il doit être clair pour le Juge que la routine présentée est une routine de freestyle et la part de marche au pied ne doit pas excéder 25%.
- Marche au pied (Heelwork), voir ci-dessus.
- Un mouvement est toute position qui n'est pas définie dans la marche au pied (Heelwork).

Points accordés sur les critères suivants :

Présentation : maximum 10 points.

- Interaction et coordination entre le maître et le chien : La routine doit démontrer clairement l'attention entre le maître et le chien. L'interaction et la coordination doivent permettre de présenter une routine fluide.
- Présentation : La routine se poursuit naturellement sans coupure et stop abrupt. Le chien et le maître ont confiance dans leur performance et connaissent leur routine. Ils font en sorte que tout semble facile.
- Commandement :

Les commandements sont discrets et inclus dans la routine.

Le chien :

La routine est construite pour montrer la performance du chien et ne doit pas être focalisé sur le conducteur.

Qualité du Spectacle :

La routine présentée doit focaliser le regard du Juge et des spectateurs.

Degré de difficulté : maximum 10 points.

- Nombre de mouvements ou de marche au pied (Heelwork).
- Le nombre de mouvement et de marche au pied (Heelwork) doit être approprié à la musique.
- Qualité et degré de difficulté de la marche au pied (Heelwork) ou des mouvements.
- Une attention particulière sera portée sur la précision, la difficulté et la qualité des mouvements ou de la marche au pied (Heelwork) présentés.

Chorégraphie :

- Les mouvements et la marche au pied (Heelwork) doivent être fluide, variés pour présenter
- une routine intéressante.
- Utilisation de l'espace.
- La routine présentée doit faire bon usage de l'espace disponible.

Musique et interprétation : maximum 10 points.

Interprétation de la musique.

- Une musique émotionnelle doit soutenir une routine émotionnelle. Une musique pleine de rythme accompagnera une routine dynamique. Si la musique raconte une histoire, celle-ci doit être présente dans la routine.
- La routine est-elle adaptée à la musique.
- La routine est en harmonie avec la routine. Tous les mouvements sont inspirés par la musique.
- Le chien et le maître doivent être à l'unisson avec la musique.
- La musique est-elle adaptée au chien.
- La musique doit être adaptée au caractère du chien, à son dynamisme, à son enthousiasme.

Règlement du Championnat du Monde FCI 2011 de Freestyle et Heelwork to music les 8 - 9 et 10 juillet 2011 à VILLEPINTE (France) proposé par la Société Centrale Canine.

GROUPE DE TRAVAIL ATTELAGE :

Responsable : Gilles AYMARD.

Les Examineurs ATTELAGE participent pour la première fois à la réunion des juges et remercient M. Jean-Paul PETITDIDIER et le Comité de la CNEAC de cette invitation à cette réunion.

- Groupe de travail :

Gilles AYMARD	Région Rhône-Alpes	(Responsable du Groupe)
Eve MERPIT GONON	Région Rhône-Alpes	
Yannick TOINEN	Région Bretagne	
Patrick DALLIERE	Région Centre	

- Rappel - PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Cette discipline privilégie l'initiative du chien dans l'épreuve de Régularité en campagne et la complicité du maître et de son Chien pour l'épreuve d'obstacles.

C'est un moyen pour éduquer son chien, l'équilibrer, lui permettre de prendre des initiatives et mettre en valeur des qualités spécifiques non exploitées dans d'autres activités sportives.

Pratique de l'attelage :

La pratique de cette discipline est accessible à tous les chiens en bonnes santé et condition physique. La hauteur au garrot doit être supérieure à 50cm. L'Initiation peut débuter à partir de 7 à 8 mois en fonction de sa constitution. Le chien pourra passer son brevet dès 1 an

révolu et participer aux concours à partir de 15 mois. Toute utilisation à titre onéreux, commercial, publicitaire direct ou indirect est interdite.

Le poids (la charge + la carriole) doit être au maximum égal au poids du chien.

Les promenades d'enfant sont interdites même lors de manifestations caritatives. Les chiens de la 2^{ème} catégorie devront satisfaire à la réglementation en vigueur.

Matériel :

Un plateau à quatre roues est obligatoire aux épreuves de brevet et concours sauf pour l'harmonie. Les dimensions figurant sur les plans doivent être respectées

Harnachement :

Les harnais doivent appartenir ou être adaptés au chien pour ne pas le blesser, être les plus confortables possible et respecter les dimensions recommandées. Les attelages en fourche, en limonière ou en laisse (collier seul) sont interdits.

Dans l'épreuve d'harmonie, il est interdit de costumer ou d'accoutrer le chien. C'est la référence historique et l'hommage au chien, auxiliaire de l'homme.

EPREUVES (toutes effectuées sans laisse):

- **Brevet** : Le brevet permet de déterminer l'aptitude du conducteur et du chien (âgé de 12mois minimum) pour participer aux différentes compétitions.

Il se compose d'une épreuve de régularité de 5 à 10 minutes, d'une épreuve de 6 obstacles, avec un test de sociabilité.

- **Concours** : Une épreuve de régularité de 20 à 30 minutes et une épreuve de 15 obstacles.

- **Harmonie** : Une épreuve d'Harmonie est obligatoire pour participer au classement général afin de faire référence au passé historique de l'attelage

Les Intervenants :

- Examineurs Formateurs: AYMARD Gilles - MERPIT GONON Eve – TOINEN Yannick

- Examineurs en Concours: AYMARD Gilles – DALLIERE Patrick – MERPIT GONON Eve – TOINEN Yannick

- Intervenants Stage d'Initiation:

Dans leur Région, les Délégués Régionaux Attelage et les Moniteurs d'Attelage

Dans les autres Régions, les Examineurs Formateurs

- Intervenants Stage de Moniteur:

Les Examineurs Formateurs

Licences :

135 Licenciés à fin 2010

En 2009, il y avait 90 licenciés soit une progression de 50 %

Clubs:

28 Clubs ont une section Attelage

- OBJECTIFS

- Création de section Attelage dans les Clubs

- Stage d'Initiation pour faire connaître et développer l'activité

- Proposition :

- Envoi du nombre de licenciés par Club au CTR afin de vérifier si une section Attelage existe dans ces clubs et ainsi faire modifier la base CNEAC pour la prise en compte du Logo d'attelage

- Création d'une présentation de quelques minutes de l'activité Attelage afin que les CTR puissent la présenter avec les autres activités cynophiles lors d'assemblée ou réunion avec les Présidents de Club

- Stage d'INITIATION :

En cours d'organisation dans la Région Rhône-Alpes

- Stage de MONITEUR :

- Monitorat d'Attelage à Ballan Miré (Centre) mi 2011

- Stage d'EXAMINATEUR :

Stage à élaborer pour proposer un cursus au Comité de la CNEAC en 2011

- CONCOURS 2011:

St Dizier	19 et 20 Mars
St Agathon	16 et 17 Avril
Néronde	07 et 08 Mai
Solgne	14 et 15 mai
Bourgoin	18 et 19 juin
Checy	25 et 26 juin
Bains	02 et 03 juillet
Chambord	13 et 14 Août
Compiègne	10 et 11 Septembre
Changé	24 et 25 septembre
Jeurre	01 et 02 octobre
Ballan	12 et 13 Novembre
Tresses	29 et 30 octobre

- Vidéo : Présentation par Patrick DALLIERE du parcours effectué par Cindy PLE et son Bouvier Bernois Cali lors du Concours de Checy en 2010

GROUPE DE TRAVAIL INFORMATIQUE :

Le responsable : Christian JARLES.

Les groupes informatique et site WEB sont regroupés sous ma responsabilité sous le vocable « GROUPE DE TRAVAIL INFORMATIQUE ».

Ce regroupement, souhaité par notre président, a pour but d'organiser les projets informatiques et WEB en tenant compte des impératifs liés aux différentes techniques employées, de conseiller la C.N.E.A.C dans les choix quelle doit faire en informatique et de l'informer des impacts de ses décisions sur les procédures mises en place. Pour être totalement cohérent avec ces objectifs, ce groupe doit maîtriser l'ensemble des programmes utilisés dans les différentes activités gérées par la C.N.E.A.C, quitte à intégrer les personnes qui ont fourni des programmes, dans un souci de pérennité des solutions déployées. Ses membres doivent être une force de propositions pour améliorer le fonctionnement du groupe, leurs prestations et doivent me faire remonter toute information allant dans ce sens avant tout engagement de la C.N.E.A.C.

PROGAGIL V6 : (17 ans d'existence)

- = Version V6.6 disponible sur site Internet avec mode opératoire.
- = Prise en compte des épreuves : OPEN plus et JUMPING plus
- = Les sélectifs 2011 seront traités avec cette version en attendant la validation de PROGAGIL V8 concernant ces épreuves.
- = Les classes Handi ne sont pas traitées par cette version (impacts trop importants).

Pascal HELLEBRAND fourni des versions via Internet et moi-même sur CD pour être sûr que les clubs ont une sauvegarde du logiciel fourni. Je demande simplement que les clubs

m'envoient un CD vierge avec une enveloppe affranchie au tarif en vigueur à leur adresse pour retour. Ceux qui me doivent des CD sont invités à me les adresser rapidement. D'avance merci.

Pour juger il faut pratiquer. Les problèmes que nous rencontrons sur l'utilisation de PROGAGIL, non imputables au logiciel, sont dus à une mauvaise utilisation, à des pannes machines, à des utilisateurs n'ayant jamais vu un clavier et aux manipulations risquées d'informaticiens curieux. Il est recommandé de faire une simulation avant un concours réel. La procédure PREPARATIONCONCOURS.DOC, livrée avec le CD, tient sur une page et passe en revue les phases essentielles de préparation et de gestion du concours jusqu'à la clôture. Faire une clôture systématique avant une simulation ou un concours.

Le concours clôturé est stocké dans le sous-répertoire « cloture » du répertoire agility. Le sauvegarder sur CD ou dans un autre répertoire avant de lancer une simulation ou un nouveau concours.

Il suffit de recopier TOUS les fichiers du sous-répertoire dans le répertoire agility. Ensuite lancer une réorganisation des fichiers (option 8 du menu AGILI00 puis option 1 du menu AGILI08). Cette procédure permet de se retrouver dans la gestion du concours avant clôture. Elle permet notamment de rééditer des liasses réclamées par des participants les ayant égarées. Clôturer le concours après ces manipulations.

Sur 2011 plus de 700 concours ont été centralisés sans problème. A ce jour, Six sont en attente de fourniture des fichiers au secrétariat par les clubs.

PROGAGIL V6.6 a été utilisée sur deux concours en 2011 et la centralisation par le secrétariat de la C.N.E.A.C n'a posé aucun problème.

PROGAGIL V8

La S.C.C a décidé lors de la réunion du 27 janvier 2010 à AUBERVILLIERS de confier le dossier au groupe de travail de la C.N.E.A.C. Jean-Pierre TOURRES s'est tout de suite proposé pour programmer le logiciel, sur un délai d'un an, avec ma participation en support méthodes. C'est l'un des intérêts du regroupement des deux entités informatiques : mise en commun des compétences.

Jean-Pierre TOURRES a pu fournir une version pour le championnat de France comme il s'était engagé de le faire, malgré un souci de publication des résultats sur le site internet vite rectifié.

Pour la gestion du G.P.F au Creusot, j'ai mis la procédure suivante en place :

- Comparaison des résultats de PROGAGIL V6.4 avec PROGAGIL V8.
- Publication sur le WEB après contrôle.

Je tiens à remercier Pascale CATINAUD et Marie-Thérèse JARLES, deux utilisatrices expertes de PROGAGIL V6.4, qui ont effectué la saisie sous la version 8 ainsi que Pascal et Lydie qui ont joué le jeu malgré des conditions de travail assez pénibles.

Cette méthode a permis à Jean-Pierre TOURRES, qui ne connaît pas le secrétariat informatique en AGILITY, d'apporter d'importantes modifications ergonomiques suites aux réflexions des deux opératrices expérimentées. Les résultats ont été mis très rapidement sur le site WEB de la commission.

La réunion à Lyon le 17 mars 2007 avec la C.N.E.A.C a entériné le choix d'une solution open source (langage libre) s'appuyant sur PHP (langage de procédure) et MYSQL (gestion de bases de données) portables sur toutes les plateformes du marché. Ce choix permet

également de respecter le cahier des charges originel de PROGAGIL qui devait fonctionner sans clef d'utilisation payante et sur tous les matériels disponibles.

A ce jour, je suis en cours de tests sur un concours normal (163 chiens)

2 types de problèmes rencontrés :

- Erreurs bloquantes à rectifier avant distribution aux clubs.
- Amélioration de l'ergonomie, confort d'utilisation, n'impactant pas le fonctionnement.

Avantages de la solution retenue :

- Installation simple : Produit XAMPP pour l'installation du serveur APACHE pour PHP et serveur base de données pour MYSQL. La notice d'installation m'a été fournie par Jean-Pierre TOURRES.
- Compatible PC sous XP, Vista et Seven. Tests à effectuer sur MAC.
- Développement indépendant de la plate forme utilisée.
- Supporté sans problème par les ordinateurs actuellement en vente : ne nécessite pas de grosses ressources. Je teste sur un TOSHIBA ayant 740 MO de RAM et 30 Gigas sur disque sous système d'exploitation XP.

Je tiens à remercier Jean-Pierre TOURRES qui rédige le logiciel.

Merci à René RAUWEL qui a accepté de tester PROGAGIL V8 le dernier week-end de février sur deux concours qu'il organise dans le nord. Je lui fournirai une grille d'évaluation qu'il me fera parvenir après gestion de ces deux concours.

.PROJETS 2011

- Résolution des problèmes liés aux processeurs 64 bits de plus en plus présents sur le marché.
- Après stabilisation et validation de PROGAGIL V8, réunion des responsables Informatiques régionaux pour une formation au siège de la S.C.C à AUBERVILLIERS.
- La validation sera opérationnelle après mes tests et les tests effectués par des 'experts' de PROGAGIL V6. Je mettrai en place un protocole de remontée des réflexions de ces personnes pour les soumettre à Jean-Pierre TOURRES après tri, reclassement et opportunité.
- La formation des utilisateurs pour les clubs s'effectuera par grandes régions comme pour la V6.
- La dernière phase du projet sera son déploiement auprès des clubs et le choix d'assistance en ligne assurée en grande partie par Pascal HELLENBRAND et moi-même sur la V6.
- Tests des sélectifs AGILITY avec PROGAGIL V8 et diffusion aux clubs (prévu après avril 2011). Tests à effectuer par les 'experts' et moi-même.
- Tests des grandes finales, championnat de France et GPF, effectués par Lydie BARDIN et Pascal HELLENBRAND responsables secrétariats des grandes finales.
- Recensement des logiciels 'hors groupe' (attelage, obérythmée, trophée d'agility etc.) et prise en charge par le groupe de travail après validation par la C.N.E.A.C.
- Refonte du site WEB actuel (statique) en site WEB dynamique avec possibilités de mises à jour par les responsables des différents groupes sous la responsabilité de régulateurs. Travail à effectuer par Serge FELIX qui a déjà un contact externe pour ce projet.
- Prévoir des réunions de travail, avec les dirigeants de la commission, pour étudier les améliorations à apporter à la gestion informatique de la C.N.E.A.C.

Mise en place d'aides en ligne pour les utilisateurs des logiciels :

- Qui contacter pour chaque domaine
- Pour quel logiciel
- Procédures à suivre pour utiliser les logiciels
- Foire aux Questions
- Forum (avec contrôle du contenu)
- etc....

GROUPE DE TRAVAIL FLYBALL & FRISBEE :

Responsable : Gilles SENTOST.

Le Groupe de Travail Flyball-Frisbee est toujours constitué de Caroline Micheau, Jean-Pierre Tourrés et Gilles Sentost (Responsable National) depuis 2008 au service des 2 disciplines que sont le Flyball et le Frisbee.

A - LE FLYBALL

1. **Reprise de la présentation faite aux CTR les 8 et 9 Janvier 2011.**
2. **Récapitulatif des jugements Flyball 2010** : 16 juges ont officié au moins une fois. Palmes attribuées à René Rauwel (6 jugements), suivi de Rafin, Fourcot, Garrigue (4 jugements), Navarret, Micheau, Reinert, Vauzelle (3 jugements) etc...
3. **Logifly** : une année 2010 de mise en marche de la Version 2 du logiciel de traitement des secrétariats de Tournois de Flyball, mais qui a été gérée pleinement par Jean Pierre Tourrés qui demeure le seul à assurer le SAV pour les CTR, les JUGES et les clubs à condition de s'y prendre assez à l'avance : 06 63 76 04 06 et jp.tourres@cnea.net.
4. **Rappels** :
 - a. Le Rapport de jugement doit être totalement rempli, vérifié, commenté et expédié par email uniquement au secrétariat de la CNEAC avec copie au Responsable du GT,
 - b. Les rapports ne peuvent être transmis que via Logifly V2 ou le rapport de jugement de base 2006 (doc word téléchargeable sur cnea.net) ; aucun rapport de jugement version papier ne sera désormais centralisé,
 - c. Pass Flyball : Rapport de jugement à fournir (p1 et p4 uniquement),
 - d. Paroi arrières obligatoires,
 - e. Préférer des piquets de départ-arrivée non fixés au sol,
 - f. Tracer systématiquement (ou faire tracer sous la responsabilité du juge) les 2 lignes au sol, parallèles l'une à l'autre et sur toute la largeur du terrain de Flyball,
 - g. Poules de brassage : uniquement au GPF, interdit en Tournoi. Un Tournoi est considéré complet lorsque sont engagés 8 équipes de 2 chiens + 8 équipes de 3 chiens + 8 équipes de 4 chiens. Les pass-flyball sont illimités,
 - h. Personnel de terrain : limiter le nombre au minimum. Le juge peut très bien juger les épreuves 1 et 2 seul,
 - i. Attitude du juge : ne jamais demander au personnel de terrain « qui a gagné ? ». Le juge prend ses risques et les assume pleinement. Il s'entoure du maximum d'aide, et il se positionne à l'endroit qui lui semble idéal pour pouvoir trancher et désigner le vainqueur ou juger si les croisements sont valables,
 - j. Le rôle du juge est également pédagogique auprès des concurrents et auprès de l'organisateur (conseil, surveillance, breafing-debreafing).
5. **Evidences** :
 - a. Les juges sont invités à pratiquer la discipline pour mieux la juger (préposé, concurrent),

- b. Les juges sont invités à être eux-mêmes licenciés de la discipline (seuls 9 sur 23 le sont : Micheau, Courant, Timmermans, Sentost, Garrigue, Rafin, Guillemard MT, Guillemard E, Meyrieux : et les autres ?).
 - c. Les juges sont invités à être présents au GPF, véritable grande fête annuelle de la discipline. Le GT souhaite d'ailleurs que la réunion des juges Flyball soit planifiée tous les ans lors du GPF Flyball,
 - d. Les juges sont invités à participer aux stages 1^{er} niveau et Monitorat de la discipline,
 - e. Les juges sont invités à prendre régulièrement connaissance des informations sur cnea.net,
 - f. Les juges sont invités à demeurer régulièrement en rapport avec les membres du GT pour bien suivre l'évolution de la discipline,
 - g. Les juges sont invités à faire le maximum d'efforts pour remonter les informations de terrain, lors des Tournois par exemple. Il en va du devenir de la discipline.
6. **Le G.P.F.** : Retour sur la finale du Grand-Prix de France SCC organisé à St Germain des Bois le 25 Septembre 2010 : 131 chiens présents, 20 équipes de 4 chiens, 2 partenaires (Eukanuba et Animo-Concept), et une belle communication grâce au Groupe de Travail Grands Evenements de la CNEAC.
L'épreuve individuelle disparaît du programme du GPF dès 2011 afin d'alléger la journée. Demeureront les épreuves par équipes, les épreuves de brassage ainsi que le GPF des régions.
Question est posée aux JUGES concernant les conditions et les dates et lieux pour les Finales GPF à venir. Il semble que la Midi Cote d'Azur puisse présenter rapidement une option pour 2011, le Centre pour 2012 et le Languedoc Roussillon pour 2013, mais tous les CTR sont priés de remonter leur proposition au GT afin d'avoir un choix le plus large possible et géographiquement le mieux situé possible.
Le GT propose à la CNEAC pour juger le GPF 2011 les 2 juges suivants : Jean-Claude Navarret et Virginie Houyoux.
7. **Logifly** : une année 2010 de mise en marche de la Version 2 du logiciel de traitement des secrétariats de Tournois de Flyball, mais qui a été géré pleinement par Jean Pierre Tourrés qui demeure le seul à assurer le SAV pour les CTR et les clubs à condition de s'y prendre assez à l'avance : 06 63 76 04 06 et jp.tourres@cnea.net.
8. **Question est posée aux juges présents** : Faut-il dès le 01/01/2012 supprimer le filet central de séparation dans tous les Tournois ?
Le GT doit écrire à tous les juges Flyball pour poser cette question. Après réception des diverses réponses, une analyse sera faite qui permettra de proposer un aménagement du règlement sur ce point ou pas.
Lors de ce courrier aux juges Flyball, le GT communiquera un plan à jour de l'aménagement d'un terrain de Flyball ainsi que la dernière version du règlement en vigueur.

B - LE FRISBEE

- = Reprise de la présentation faite aux CTR les 8 et 9 Janvier 2011.
- = En 2010, une mise en place de stages d'initiation de connaissance du Frisbee a été mise en place avec l'aide la SCC et d'un partenaire, Animo-Concept.
 - a. Prise en charge du déplacement du formateur par la SCC
 - b. Aide logistique Animo-concept
 - c. Prix bloqué pour tous les stagiaires de 20 euros repas de midi inclus

- d. Stage sur une seule journée
- e. L'organisateur prend en charge les repas et hébergement du formateur, la location d'un vidéoprojecteur. Le stage a lieu en salle et sur un terrain herbeux extérieur par alternance.

Stages ayant eu lieu :

01/11/2010 : NEVIAN (11)
06/11/2010 : NARCASTETS (64)
28/11/2010 : WITTES (62), reporté en 2011

Stages en cours de validation :

13/03/2011 : BESANCON (25)
02/04/2011 : LES SORINIERES (44)
30/04/2011 : AUVERGNE
Corse, Alsace, Wittes, Normandie, Centre, Midi Côte d'Azur.
Mai 2011 : Stage de formation et de validation des Arbitres de Frisbees (Narcastets 64)

- = Présentation rapide du principe de la discipline aux CTR avec distances de jeu.
- = Présentation des modifications au règlement qui seront proposées à la CNEAC au printemps 2011 :
 - f. Validation des disques de frisques de type Hyperflite Jawz (en 18 et en 22 cm)
 - g. Interdiction de nourriture sur le terrain de compétition
 - h. Interdiction de jouet sur le terrain de compétition
 - i. Dossards pour les compétiteurs
 - j. Valorisation du jeu dans la notation (note d'appréciation de la complicité entre le chien et son maître)
 - k. Ces modifications et rajouts peuvent être mis en place dès cet instant. Les stagiaires ayant déjà suivi les premiers stages 2010 doivent impérativement en être informés via le CTR.
 - l. **Invitation aux juges présents de toutes les disciplines pour se porter candidat pour devenir arbitre de Frisbee : Stage de formation + examen fin mai 2011 à Narcastet (64). Infos via : www.cnea.net**

Rapport établi le 28 janvier 2011.

Le Président de la C.N.E.A.C. : Jean-Paul PETITDIDIER.

Le secrétaire général de la C.N.E.A.C. : Jean-Pierre GARCIA.